

La Maison de l'Enfance

Maison d'enfants
à caractère social

Direction

81, boulevard Jean-Dominique Blanqui
BP 45 | 06340 La Trinité

Tél. 04 97 00 04 93

Fax 04 97 00 01 11

mecs.trinite@psp-actes.org

Villa Marie-Ange

Tél. 04 97 03 29 60 - Fax 04 97 07 33 08

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT **Alain Lombart**

CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF **Annick Vial**

CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF **Mohamed Sebbar**

CHEF DE SERVICE ÉDUCATIF **Gilbert Autret**

La Maison de l'Enfance est agréée par le Conseil Général des Alpes-Maritimes pour l'accueil de 44 garçons et filles âgés de 6 à 18 ans proposés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille. À ce titre :

- 32 places sont offertes en Internat mixte ;
- 9 places dans une petite structure pour adolescentes de 13 à 18 ans ;
- 3 places sont réservées aux enfants accueillis dans le cadre du Service d'Aide au Maintien en Milieu Naturel ou du Service d'Accompagnement au Retour en Milieu Naturel.

Les enfants qui nous sont confiés bénéficient d'une protection, soit sur décision judiciaire (Article 375 du Code Civil), soit sur mesure administrative (Accueil Provisoire).

MISSIONS ET OBJECTIFS

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants, veiller à leur éducation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux enfants des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- Recréer, en partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescentes dans les apprentissages de la gestion des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens.



FONDATION PATRONAGE SAINT-PIERRE ACTES

SIÈGE SOCIAL | Casa Vecchia | 8, avenue Urbain-Bosio | 06300 NICE

Tél. 04 97 08 82 30 | Fax 04 93 56 88 70 | siege@psp-actes.org

La mise en œuvre des objectifs se réalise à travers :

- Le travail éducatif et relationnel des équipes éducatives, le soutien à la scolarité, la proposition d'activités manuelles, sportives, culturelles et artistiques, l'organisation durant les vacances scolaires de séjours de découverte variés.
- Le suivi psychologique des enfants dans l'Établissement ou par les Inter-Secteurs de Pédopsychiatrie.
- Les entretiens familiaux systémiques proposés aux enfants et à leur famille par nos Psychologues avec l'objectif de réaménager les interrelations familiales de façon à ce qu'elles soient viables pour tous.
- La Classe Primaire d'Adaptation ouverte dans les locaux de la 'Maison de l'Enfance' par l'Education Nationale qui accueille un petit groupe d'enfants dont les difficultés particulières ne permettent pas - dans un premier temps - une scolarisation à La Trinité.
Un deuxième professeur des écoles, rattaché à cette classe, assure dans les écoles primaires et au collège, le suivi et l'aide des enfants de notre Établissement.

